

Réf: Dossier N° 087928

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « K.MA 7 TRANSPORT »

Siège social Abidjan, Abobo, ANONKOUA KOUTE, Lot 145, Ilot
14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 07/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « K.MA 7 TRANSPORT »

Objet : Transport de personnes et de marchandises.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens
meubles

et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous

établissements financiers avec possibilité de donner
en

garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou

devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et
immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou

pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 2,500,000 F CFA divisé en (250.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 250 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Abobo, ANONKOUA KOUTE, Lot 145, Ilot 14

Dirigeant(s) : M KONATE ABOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01208 du 22/03/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°10260/GTCA/RC/2022 du 22/03/2022

